

Monsieur  
J.-P. Delacrétaz  
Adjoint au chef de service  
Service de la formation professionnelle  
Rue Saint-Martin 24  
1014 Lausanne

Lausanne, le 16 avril 2003  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2003\POL0311.doc  
JUG/fkr

***Concepteur en multimédia - Règlement concernant les cours d'introduction***

Monsieur,

En réponse à votre consultation, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Alain Maillard  
Directeur adjoint

Julien Guex  
Sous-directeur